



## PETITION : ALERTE MÉDECINE DE PREVENTION !!!

Le réseau de médecins de prévention des MEF se meurt !

C'est le message d'alerte que lancent les représentantes à la CCP des médecins de prévention et l'AMMEFI.

Trop de médecins quittent le Ministère : on assiste aux départs, de plus en plus nombreux de MP exerçant depuis plusieurs années aux MEF, devant l'âge de la retraite et, plus préoccupant encore, ceux de jeunes MP, recrutés depuis quelque temps, désespérant de leurs conditions d'exercice en mode dégradé.

A ce jour :

- 14 départements ne sont pas pourvus d'un médecin de prévention (MP)
- 20 départements ont un temps médical insuffisant
- l'Ile-de-France et les métropoles régionales qui étaient pourvus de postes d'infirmières les voient disparaître
- courant 2016, 6 départements supplémentaires seront dépourvus de MP et 4 supplémentaires auront une couverture insuffisante en temps médical, 2 régions supplémentaires vont perdre leur médecin coordonnateur régional (MPCR) après la Bourgogne.
- les prévisions 2017 ne sont guère meilleures en termes de clôtures de postes infirmiers, de départs de MP ou MPCR...

### LES MEDECINS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME !

Alors que la prise en charge de la santé des agents est plus que jamais nécessaire, avec un mal-être au travail des agents sans cesse croissant, la situation du réseau médecine de prévention s'aggrave, tous les trimestres un peu plus. La continuité de service, assurée dans les départements sans MP, par les MP de départements limitrophes, n'est qu'un cache-misère.

Les exigences de la médecine de prévention ont évolué ces dernières années (risque psycho-social, suivi amiante et CMR, prise en charge des retraités exposés, multiplication des CHSCT...), les moyens n'ont pas suivi mais, pire, ils régressent !! En effet, on constate, d'une part une demande croissante, multiple et, d'autre part, des moyens humains, environnementaux notoirement insuffisants et l'absence de pluridisciplinarité de proximité (situation aggravée par la suppression des postes d'assistantes de délégation qui pouvaient apporter une aide ponctuelle).

### LES MP N'ONT PAS LES MOYENS D'ASSURER PLEINEMENT LEURS MISSIONS.

Depuis longtemps, les médecins demandent que soient appliquées les conditions d'exercice de leur lettre de mission : une aide par un secrétariat médical sur place ou une infirmière, l'exercice isolé sur le terrain étant à l'opposé d'une pluridisciplinarité réglementaire.

**IL EST TEMPS QUE DES MESURES REELLES SOIENT PRISES!**

Il est temps de pourvoir les MP d'un secrétariat médical, d'arrêter la fermeture des postes restants d'infirmières et de prévoir des cabinets médicaux adaptés.

Ce sont les conditions sine qua non pour conserver des MP et envisager d'accueillir des médecins-collaborateurs, afin de tenter d'assurer une relève. Car sinon, **QUI PRENDRA SOIN DE LA SANTÉ AU TRAVAIL DES AGENTS ?**

**Les médecins de prévention souhaitent consacrer tout leur temps à exercer leur cœur de métier pour une médecine de prévention de qualité destinée à tous les agents.**

Avec mes représentantes, je demande :

- de doter rapidement les médecins de prévention d'un secrétariat médical sur place,
- l'arrêt de la suppression des postes d'infirmières à chaque départ en retraite et le recrutement, ou la formation, d'infirmier(es) du travail,
- qu'une solution soit trouvée en urgence pour conserver les médecins, atteints par la limite d'âge actuelle d'activité, qui souhaiteraient poursuivre leur exercice aux MEF.

A ....., le.....

Signature:

Cachet :